

# *l'Orvilleois*

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 234 OCTOBRE 2019



## HOUILLES DANS LA DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



LOISIRS

# JOURS DE FÊTE POUR LES ENFANTS



Le parc Charles-de-Gaulle accueille, du 12 au 27 octobre, la Fête foraine des enfants.

La Fête foraine des enfants s'invite dans le parc Charles-de-Gaulle. Deux semaines durant, du 12 au 27 octobre, les enfants de moins de 12 ans pourront profiter d'une vingtaine d'attractions proposées à leur intention. Au programme de cette nouvelle édition : dix grands manèges (autos tamponneuses, trampoline élastique, bulles aquatiques, chaises volantes, toboggan géant, petit train...), des attractions et des jeux d'adresse avec leur cortège de lots à gagner (billard japonais, tir à l'arbalète, jeux d'adresse, tir aux ballons...), sans oublier les stands de confiseries.

Comme les années précédentes, la Ville s'est associée aux forains pour permettre au plus grand nombre de profiter de cet événement festif en offrant à chaque enfant de moins de 12 ans scolarisé de Houilles des bons pour des tours de manèges gratuits (bons distribués dans les écoles et utilisables les dimanches matin). En parallèle, la mise en place du « passeport famille » permettra d'avoir accès

à plusieurs manèges à un tarif préférentiel. En plus des traditionnelles attractions, trois animations gratuites viendront rythmer la Fête foraine :

- > Spectacle « Les clowns musicaux » et atelier de maquillage, le dimanche 13 octobre, de 14 h 30 à 18 h.
- > « La mini-ferme des enfants » qui met en scène des animaux de basse-cour (poussins, canetons, porcelets, chevreaux...), le dimanche 20 octobre, de 10 h 30 à 18 h.
- > « La parade Magic bulles » et sculpture de ballons, le dimanche 27 octobre, de 14 h 30 à 18 h. ■

**Fête foraine des enfants :**  
du samedi 12 octobre au dimanche 27 octobre, parc Charles-de-Gaulle.  
**Horaires d'ouverture au public :**  
les 14, 15, 17 et 18 octobre, de 16 h à 19 h 30 ; les samedis, les mercredis, et du 21 au 26 octobre, de 14 h 15 à 19 h 30 ; les dimanches, de 10 h à 19 h 30.

MUSIQUE

## DEUX ARTISTES HORS NORME POUR UN CONCERT UNIQUE



Nicolas Jules.

Un concert unique qui promet d'en surprendre plus d'un ! Les artistes singuliers Nicolas Jules et David Lafore sont accueillis, le 12 octobre, sur la scène de la salle Cassin, pour dévoiler leurs dernières créations musicales.

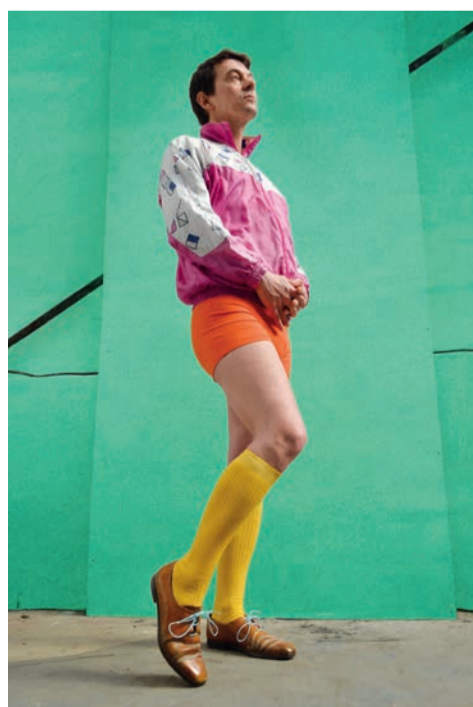
La première partie du concert s'ouvre avec la folie douce du chanteur et guitariste Nicolas Jules, accompagné du batteur Roland Bourbon et du violoncelliste Clément Petit. On écoute, on rit, on tangué... et on finirait par les suivre n'importe où !

En seconde partie, David Lafore évolue seul sur scène dans un univers à la fois insolent, drôle, sensible, fou, punk et romantique. Entre spectacle et tour de chant, cet élec-

tron libre de la chanson dévoile un humour pince-sans-rire empreint d'émotion. Au final, le public est invité à découvrir deux artistes passionnés qui n'hésitent pas à bouleverser les codes de la scène francophone actuelle. ■

N. B.

Samedi 12 octobre, à 20 h 30.  
Tarifs : 11€TP ; 9€TR ; 7€TJ.  
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).  
Réservation conseillée  
au 01 39 15 92 10 et sur  
[lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr)



David Lafore.

BROCANTE

## 46<sup>e</sup> BRADERIE DE HOUILLES



La traditionnelle braderie de Houilles est placée sous le signe de l'économie circulaire et de la mobilité douce.

L'incontournable braderie de Houilles est de retour le dimanche 6 octobre. Cet événement, à mi-chemin entre le vide-grenier et la brocante, attire un public varié qui mêle simples curieux, chineurs, brocanteurs et antiquaires. Nouveauté cette année : l'espace dévolu à la braderie est étendu au-delà du périmètre du parc Charles-de-Gaulle, offrant près de 1 600 emplacements réservés aux particuliers, aux professionnels, et avec plus de 80 emplacements consacrés à la puériculture. Cette 46<sup>e</sup> édition, organisée par le Comité des fêtes et l'Unova en partenariat avec la Ville, sera placée sous le signe de l'économie circulaire et de la circulation

douce. L'occasion de proposer une grande Bourse aux vélos organisée par l'association Green'Houilles. L'extension du périmètre de la braderie a été rendue possible grâce à la forte mobilisation des bénévoles qui permettra de satisfaire aux règles de sécurité imposées par le plan Vigipirate renforcé. ■

**Braderie de Houilles :**  
dimanche 6 octobre, de 7 h à 18 h,  
parc Charles-de-Gaulle et alentour  
(rue Gambetta, avenue Carnot,  
place du 14-Juillet, rue Marcel-Sembat, avenue du Maréchal-Foch).  
[www.braderie-houilles.fr](http://www.braderie-houilles.fr)

MOBILITÉ

## VÉLIGO : UN NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS



Le nouveau service Véligo Location permet de louer des vélos à assistance électrique dans toute l'Île-de-France.

Véligo Location est un nouveau service proposé par Île-de-France Mobilités dans le cadre du plan de développement de l'usage du vélo dans les trajets du quotidien. Près de 10 000 vélos sont désormais mis en libre-service et disponibles à la location longue durée dans toute l'Île-de-France. Grâce à un système d'abonnement, les Franciliens peuvent louer des vélos à assistance électrique dans plus de 250 points de location en s'appuyant sur les bureaux et centres de courrier du groupe La Poste, les stationnements Urbis Park, des enseignes de distribution et des vélocistes indépendants.

À Houilles, deux points de location permettent déjà aux Ovillois de bénéficier de ce service de location de vélos à assistance électrique. En 2020, la « maison du vélo » qui sera créée dans l'ancien bâtiment de la gare de Houilles-Carières, rue du 4-Septembre, fera partie du réseau des points de location. Chaque abonnement souscrit a une validité de six mois. Le tarif inclut la location, l'en-

tretien et l'assistance, pour 40 € par mois maximum. L'abonnement mensuel pourra être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur seul ou en complément de l'abonnement Navigo pour les voyageurs effectuant des trajets intermodaux, rendant ainsi l'offre proposée largement compétitive. Le reste à charge pour l'abonné sera de 20 € par mois. ■

Pour souscrire à un abonnement, il convient d'abord de s'inscrire sur le site : [veligo-location.fr](http://veligo-location.fr).  
Points Véligo Location à Houilles :  
> Houilles gare BP (20, avenue Jean-Jacques-Rousseau).  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 14 h au 18 h ; samedi, de 9 h 30 à 12 h 30.  
> Bureau de La Poste (16, avenue Victor-Schœlcher).  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ; samedi, de 9 h à 12 h 30.

## ÉDITO DU MAIRE

*Le développement durable est l'affaire de tous ! À Houilles, nous voulons aller toujours plus loin dans cette démarche de progrès et être les acteurs du changement dans l'intérêt général et pour la qualité de vie de toutes et de tous.*



*Construire l'avenir, c'est respecter le passé, le patrimoine, préserver le cadre de vie ; c'est aussi inventer et nous adapter à un monde qui change, imaginer de nouvelles façons de vivre ensemble.*

*Polluer moins, mettre en place d'autres pratiques, plus environnementales et plus solidaires, tels sont nos objectifs. Depuis plusieurs années déjà, nous avons voulu traduire ces aspirations en actes concrets et cette nécessité en une réalité. Ainsi, pour les Ovillois, mais surtout avec eux, nous avons lancé un important programme de développement durable, touchant l'environnement, le social, les transports autant que les espaces verts, l'énergie, la qualité de vie aussi bien que l'habitat ou le mode de développement économique : équipement de l'éclairage urbain en LED, gestion centralisée du chauffage de certains équipements publics, développement du réseau de chauffage urbain issu de la valorisation des déchets, développement des mobilités douces et des transports en commun pour donner une alternative forte et sécurisée à l'utilisation de la voiture (garages à vélos aux abords des gares – RER A, Eole –, création d'une « maison du vélo » en gare de Houilles, mise en place de stations Véligo, installation de stations de gonflage et réparation en libre-service, campagne de marquage). Chacun de nous peut, par des gestes simples, agir pour un développement durable.*

*Dans le parc Charles-de-Gaulle, et au-delà, aura lieu, le dimanche 6 octobre, la 46<sup>e</sup> édition de la braderie de Houilles. Organisée par le Comité des fêtes et l'Unova, en partenariat avec la Ville, elle fera la part belle à l'économie circulaire et à la circulation douce.*

*Nous espérons vous y retrouver nombreuses et nombreux !*

*Très cordialement,*

*Le Maire de Houilles,  
Vice-président du conseil départemental des Yvelines*

## PRÉVENTION

### DÉTECTEURS DE FUMÉE : C'EST OBLIGATOIRE !

Chaque année, en France, les incendies domestiques provoquent le décès de 600 à 800 personnes. C'est pourquoi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la loi a rendu obligatoire l'installation d'au moins un détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) dans chaque logement. En 2019, près d'un Français sur deux était toujours dans l'illégalité.

Il convient de rappeler que les détecteurs de fumée doivent être installés au plafond, prioritairement dans le séjour et dans les chambres à coucher, en évitant les salles de bains et les cuisines. Il est aussi déconseillé de les placer à proximité des appa-

reils de chauffage, près des fenêtres et des ventilateurs fixés au plafond. En cas de départ d'incendie, l'appareil émet un signal sonore aigu qui avertira les occupants à la moindre apparition significative de fumée. Le détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) est en vente dans tous les magasins de bricolage, les hypermarchés et les quincailleries. La norme européenne EN 14-604 doit impérativement être mentionnée sur l'emballage. ■

Pour plus d'informations : [www.sdis78.fr](http://www.sdis78.fr) (rubrique « Accidents domestiques »).

### STATION DE GONFLAGE ET DE RÉPARATION EN LIBRE-SERVICE

Une station de gonflage et de réparation en libre-service a été installée à hauteur du numéro 14 de la rue du 4-Septembre, à proximité du parc de vélos de la gare de Houilles-Carières. Cette station de gonflage s'ajoute à d'autres qui seront réparties sur l'ensemble du territoire de la Boucle, et qui mettent à la disposition des cyclistes le matériel nécessaire pour des réparations simples ainsi que pour le gonflage des pneus. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan vélo 2019-2026 lancé par la communauté d'agglomération.



ANIMATIONS

# UN TEMPS DE PARTAGE INTERGÉNÉRATIONNEL

Chaque année, l'édition nationale de la Semaine bleue met les seniors à l'honneur. Sur le thème « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons », cette manifestation permettra, du 7 au 11 octobre 2019, de réunir les plus jeunes et leurs aînés autour de différentes animations gratuites proposées par la Ville. Au programme :

**Visite guidée : exposition « Rémanences ».** Le public est invité à participer à une visite de l'exposition « Rémanences » qui inaugure les dix ans de la Graineterie. L'occasion de découvrir les œuvres de six artistes (sculptures, peintures, performances et installations) et de visiter les différents lieux de la Graineterie.

Lundi 7 octobre, de 15 h à 16 h, à la Graineterie (27, rue Gabriel-Péri). Ouverte aux seniors de 60 ans et plus.

**Conférence interactive : « Prendre le virage du numérique ».** Cette conférence sera l'occasion de découvrir le vocabulaire et les nouveaux outils du numérique : smartphones, tablettes, applications...

Mardi 8 octobre, de 9 h 30 à 12 h, salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz). Ouverte à tous les publics à partir de 18 ans.

**Chant choral.** Le conservatoire de musique et de danse propose un moment musical avec des chorales d'enfants et d'adultes.

Mardi 8 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30, auditorium du conservatoire (7, rue Gambetta). Ouvert à tous les publics à partir de 18 ans.



**Atelier du recyclage créatif : « L'art de la récup ».** Cet atelier créatif propose de mettre l'art de la récup au cœur d'une démarche écocitoyenne. Avec la participation des seniors de la résidence des Belles-Vues et d'élèves du centre de loisirs Jacques-Yves-Cousteau.

Mercredi 9 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30, salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz). Ouvert aux seniors de 60 ans et plus.

**Conférence audiovisuelle : « Odyslande ».** L'aventurier Jean-Philippe Bossut vous fera découvrir une Islande cachée, inaccessible. Un périple de 3 000 km hors des sentiers bat-

tus à la rencontre des volcans, des icebergs ou encore des baleines à bosse...

Mercredi 9 octobre, de 15 h à 16 h 30, salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz). Entrée à 14 h 30 (par la Graineterie). Ouverte à tous les publics à partir de 18 ans.

**Atelier plantation : « Jardinons ensemble ».** Cette animation propose une conférence autour du respect de l'écologie, du patrimoine arboré de Houilles et du compostage. Elle sera suivie d'un atelier de plantation de plantes vivaces dont les qualités écologiques sont reconnues. L'atelier sera animé par un jardinier de la Ville, ainsi que par des seniors

de la résidence des Belles-Vues. Jeudi 10 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30, salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz). Atelier ouvert à tous les publics à partir de 18 ans.

**Conférence interactive : « Faire de l'alimentation une alliée et non une ennemie ».** Être acteur au quotidien de sa santé... C'est ce que propose cette conférence, animée par l'association Brain Up. Plusieurs thèmes y seront développés : prévention cardio-vasculaire, bienfaits de l'équilibre alimentaire, risques associés aux graisses et aux sucres...

Jeudi 10 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30, auditorium du conservatoire (7, rue Gambetta). Conférence ouverte à tous les publics à partir de 18 ans.

**Conférence interactive : « Le Paris des peintres ».** Cette conférence interactive et numérique, animée par une conférencière, diplômée de l'école du Louvre et historienne de l'art, plongera l'auditeur dans le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle : le charme villageois de Montmartre, l'animation des Grands Boulevards, la poésie moderne des cafés...

Vendredi 11 octobre, de 10 h 30 à 12 h, auditorium du conservatoire (7, rue Gambetta). Conférence ouverte à tous les publics à partir de 18 ans. ■

Animations gratuites sur inscriptions (jusqu'au 4 octobre) au 01 30 86 32 70 ou par courriel : [manifestationccas@ville-houilles.fr](mailto:manifestationccas@ville-houilles.fr)

PRÉVENTION

## À VÉLO, SOYEZ VISIBLE !



À vélo, être vu des autres usagers est essentiel pour sa sécurité.

En automne, les jours plus courts et l'obscurité en fin de journée augmentent le risque d'accidents pour les cyclistes. La cause est essentiellement due à une insuffisance, voire à un manque total, d'équipement de visibilité. Dans près d'un accident sur trois, le cycliste est heurté par l'arrière par un automobiliste qui déclare ne pas l'avoir vu. Être vu des autres usagers est donc essentiel pour améliorer sa propre sécurité. Pour être davantage visible, le cycliste peut porter un gilet muni de bandes

réfléchissantes. Mais le plus important est de disposer d'un éclairage actif. Le système d'éclairage, obligatoire sur un vélo, est un élément indispensable qui contribue à bien voir mais aussi à être vu par les autres usagers de la route. Cela est aussi valable pour les VTT qui circulent sur les voies publiques. Le défaut d'éclairage d'un vélo qui roule de nuit est passible d'une amende.

Équipements obligatoires :

- > Éclairage non clignotant blanc à l'avant et rouge à l'arrière, fixe ou amovible, visible à 100 m de nuit. D'autres sources lumineuses, même clignotantes, peuvent être montées sur le vélo ou portées sur soi (par exemple, au bras).
- > Catadioptrés (ou feuilles réfléchissantes) : blancs à l'avant et rouges à l'arrière, fixes, surface réfléchissante de 10 cm<sup>2</sup> au moins, perceptibles à 100 m.
- > Avertisseur sonore (sonnette).
- > Catadioptrés jaunes à l'avant et à l'arrière des pédales, surface réfléchissante de 5 cm<sup>2</sup> au moins.
- > Port d'un gilet rétro-réfléchissant de jour comme de nuit pour les cyclistes circulant hors agglomération. ■

JEUNESSE

## ATELIER DE BABY-SITTING

S'occuper des enfants comme baby-sitter demande des connaissances au préalable. Dans cette perspective, le ser-



Atelier de baby-sitting au Ginkgo.

vice de la jeunesse propose, le 24 octobre, un atelier de baby-sitting à l'intention des 12-25 ans. Cette journée d'accompagnement sera animée par des professionnels qui donneront les conseils indispensables pour la garde occasionnelle d'un enfant à travers des informations pratiques et théoriques (soins et hygiène, activités ludiques, prévention des risques domestiques...). ■

Jeudi 24 octobre, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Inscriptions au Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès). Tél. : 01 61 04 42 63.

DÉCÈS

## HOMMAGE À JEAN TRISTRAM

Jean Tristram est décédé le 27 juillet 2019, à l'âge de 86 ans, au Mesnil-le-Roi. Ses obsèques ont eu lieu le 6 septembre dernier au cimetière, rue Pierre-Clavilier. Il avait été conseiller municipal et adjoint à la maire de Houilles Gisèle Bernadou, de 1971

à 1977. Il avait été notamment joueur et ancien dirigeant du club de football, le Houilles Athlétic Club (HAC). Le maire de Houilles et l'ensemble des élus du conseil municipal saluent sa mémoire et adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances. ■

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

# DU SPORT EN PLEIN AIR POUR TOUS



Parcours sportif de l'espace Jemmapes.

Le fitness urbain et ses équipements ludo-sportifs investissent l'espace public. Un moyen pour les villes d'encourager la pratique du sport pour tous et d'aménager leur territoire en cohérence avec le développement d'espaces

paysagers et de liaisons douces de proximité. À Houilles, en marge des terrains multisports, paniers de basket-ball, rampe de skate et tables de ping-pong, des agrès de fitness ont fait leur apparition dans les parcs et jardins (parc Charles-de-Gaulle, espace

Jemmapes, square aux Moineaux). Depuis la mi-septembre, de nouvelles aires de fitness, chacune équipée de deux ou trois modules d'agrès, sont en cours d'aménagement sur plusieurs sites de la ville : parc Victorien-Chausse, espace Jemmapes, squares du Réveil-Matin, George-Brassens et Clavilier, stade Maurice-Baquet et plateau d'évolution Maurice-Velter.

Prisé par les adeptes d'une « gymnastique de forme » comme par les sportifs aguerris, le fitness de plein air, gratuit et en libre accès, est adapté aux usages actuels. Les nouveaux équipements connectés offrent, en effet, à chacun la possibilité de choisir des programmes d'exercices et de coaching personnalisés (via un smartphone et une application mobile). En plein essor, le sport libre répond aux aspirations de loisirs et de bien-être du public et favorise la mixité et les pratiques individuelles, familiales et intergénérationnelles. Gym, stretching, training ou encore « street workout » : le nouveau fitness, adapté au niveau de chacun, permet de découvrir et de combiner des acti-

vités physiques variées. Le tout grâce à des équipements sécurisés soumis aux mêmes normes européennes de contrôle que les aires de jeux. ■

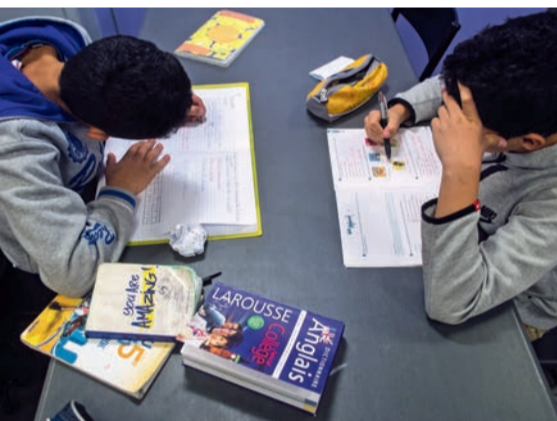
S. J.



Agrès fitness dans le parc Charles-de-Gaulle.

SOUTIEN SCOLAIRE

## APPRENDRE AUTREMENT



Un accompagnement hors cadre scolaire est proposé par la Ville, à partir du 6 novembre, en direction des élèves des classes de 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Organisé par le ser-

vice de la jeunesse avec le soutien de la caisse des écoles de Houilles, ce dispositif permet aux participants de gagner en autonomie, en organisation, ou encore de mettre en œuvre des techniques appropriées pour faire ses devoirs et apprendre ses leçons.

Cet accompagnement scolaire, encadré par des intervenants diplômés, s'inscrit en complément des actions de soutien déjà proposées par les collègues. ■

À partir du 6 novembre, le mercredi, de 14h à 15h30 et/ou de 16h à 17h30. Inscriptions au Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès). Renseignements au 01 61 04 42 63.

DÉCÈS

## HOMMAGE À ROGER MAGOIS

Roger Magois est décédé à l'âge de 92 ans, le 1<sup>er</sup> août 2019, à Fontenay-en-Parisis. Enseignant à Houilles, de 1947 à 1983, puis, à sa retraite, secrétaire général des délégués généraux de l'Éducation nationale des Yvelines, il a eu, à ce titre, une carrière exemplaire. Il avait reçu des mains du maire de Houilles, au nom du Premier ministre et du ministre de l'Éducation, les insignes de commandeur dans l'ordre des Palmes académiques. Le maire de Houilles et l'ensemble des élus du conseil municipal s'associent à la peine de sa famille. ■



Roger Magois, lors de la remise des insignes dans l'ordre des Palmes académiques par le maire de Houilles en 2012.

PROPRETÉ

## STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Chaque année, les services municipaux procèdent à l'enlèvement de plus d'une centaine de tonnes de déchets déposés illégalement sur le territoire de la commune. Un coût pour l'ensemble de la collectivité et des conséquences néfastes pour l'environnement : pollution des sols et des nappes phréatiques, prolifération d'animaux nuisibles, risques sanitaires... Quinze panneaux, installés dans des endroits ciblés, rappellent que les dépôts sauvages sont formellement interdits, exposant leurs auteurs à des sanctions. Des agents municipaux, assermentés par le tribunal de grande instance de Versailles, sont désormais habilités à verbaliser les contrevenants.

Le responsable d'un dépôt sauvage peut faire l'objet d'une amende de 35€ pour un dépôt sauvage de déchets ménagers (75€ en cas de récidive) et 68€ pour un dépôt sauvage d'encombrants (180€ en cas de récidive).



J'aime ma ville

Les déchets de toute nature peuvent être acheminés à la déchetterie du Sitru (1, rue de l'Union, Carrières-sur-Seine), ouverte tous les jours (www.sitru.fr). ■



Le responsable d'un dépôt sauvage peut faire l'objet d'une amende.

JEUNESSE

## NOS BACHELIERS 2019 À L'HONNEUR

Les bacheliers oivilois de la promotion 2019, toutes sections confondues, avec ou sans mention, sont invités par le maire de Houilles et le conseil municipal à venir fêter l'obtention de leur diplôme. Rendez-vous, vendredi 18 octobre, à 19h30, à l'hôtel de ville. De nombreuses surprises les y attendent !

Pour y assister, les lauréats peuvent d'ores et déjà s'inscrire (munis de leur diplôme ou de leur relevé de notes), jusqu'au 14 octobre, auprès du service de la jeunesse (le Ginkgo, 7-9, boulevard Jean-Jaurès). ■

Renseignements au 01 61 04 42 63.

# HOUILLES DANS LA DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable se doit de répondre aux besoins des populations actuelles sans compromettre ceux des générations futures. Ce concept implique de nombreuses actions notamment par l'écologie et l'économie...



Arrachage mécanique des mauvaises herbes le long des trottoirs par les agents municipaux (à gauche). Cuve de récupération d'eau de pluie utilisée pour l'arrosage des arbres et des massifs floraux de la commune (à droite).

**S**elon les projections et prévisions, la planète ne supportera pas longtemps encore l'augmentation de la consommation au rythme actuel. Les ressources naturelles ne peuvent plus suivre la cadence effrénée des activités humaines.

Préserver notre environnement implique donc de réconcilier environnement et développement. Cela passe avant tout par des actions qui s'inscrivent dans le concept de développement durable : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Le développement durable appelle ainsi un changement de comportement. De la part des entreprises, des collectivités territoriales, des gouvernements et des institutions internationales qui devront adopter des règles communes pour atteindre ces objectifs. De la part des citoyens ensuite pour

avoir un réel impact collectif. Les enjeux environnementaux étant aussi bien à l'échelle de la planète, d'une ville ou d'un quartier.

De son côté, la Ville de Houilles a fait du développement durable une priorité en s'engageant résolument dans une démarche de transition énergétique. Différentes actions illustrent cette volonté à travers sa politique environnementale (traitements biologiques, technique du paillage, jardins familiaux, potager intergénérationnel), la promotion des circulations douces (vélo, voiture électrique), les économies d'énergie (chauffage urbain, éclairage public...), la gestion des déchets (collecte sélective, tri, compostage), l'éducation à l'environnement, la démarche de haute qualité environnementale (HQE) dans les nouvelles constructions, ou encore le tri des biodéchets dans les restaurants scolaires. ■

S. J.

## ÉCONOMISER L'EAU

La maîtrise de la gestion de l'eau est intégrée de manière transversale dans l'action municipale. On peut citer en exemple les deux bassins de rétention implantés au sein du centre technique municipal (CTM) servant à l'arrosage des nouvelles serres municipales, ceux du gymnase Ostermeyer qui récupèrent les eaux pluviales utilisées pour le nettoyage de la voirie, ou encore le système d'éco-filtration de l'eau de la piscine municipale. Particulièrement attentif à l'eau, le service de l'environnement de la Ville associe son utilisation raisonnée à tous ses choix et gestes : sélection de végétaux économes en eau, paillage des massifs, arrosage modéré... Autant de mesures ayant pour objectif d'économiser cette ressource rare et précieuse.

## LA GESTION ÉCOLOGIQUE DANS NOS CIMETIÈRES

Pour supprimer l'utilisation des produits chimiques et préserver l'environnement, la Ville a choisi des méthodes d'entretien alternatives et durables dans les cimetières de notre commune. Le retour de la nature par l'implantation de mélanges fleuris participe ainsi à la protection des ressources en eau, des usagers et du personnel municipal. Ce nouveau mode de gestion favorise la réapparition de la flore spontanée en créant un réservoir de biodiversité. Le cimetière, lieu de mémoire, devient un lieu de vie pour la nature sans nuire aux exigences de recueillement.

Depuis septembre 2019, les services municipaux procèdent à un désherbage de fond qui sera suivi d'un engazonnement des grandes allées gravillonnées. Dans un



deuxième temps, les semences des fleurissements seront réalisées. Les premières fleurs feront leur apparition en février. Chacun des cimetières est traité l'un après l'autre.

## LE DÉSHERBAGE, UN GESTE ÉCOCITOYEN

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi sur la transition énergétique interdit aux collectivités territoriales d'utiliser des produits chimiques dans les espaces publics. Une mesure salubre et une avancée environnementale majeure que la Ville de Houilles avait anticipées en adoptant le « zéro phyto » sur l'ensemble de son territoire dès mai 2016.

Végétalisation des cimetières, diversification des espèces plantées, méthodes écologiques de désherbage et de lutte contre les espèces invasives ou nuisibles... Autant de solutions pour préserver la santé des Ovillois, réduire la pollution des sols et des nappes phréatiques.

La suppression des produits phytosanitaires a impliqué un changement dans la gestion de l'espace public et un retour de la nature en ville. Avec notamment l'apparition d'« herbes folles »,

sur les trottoirs et autour des arbres. Aujourd'hui, si les agents du service de l'environnement assurent l'entretien de la voirie et des espaces verts par des moyens mécaniques, le désherbage des rues ne peut se faire sans le concours actif des habitants pour la partie qui leur incombe. Les propriétaires ou locataires riverains sont donc tenus de désherber, manuellement par arrachage ou binage ou par tout autre moyen mécanique, sur toute la largeur du trottoir, au droit des façades, et en toute saison (arrêté municipal du 2 mars 2017). En dehors des petites surfaces, le recours à l'eau chaude ou au brûlage des adventices est à proscrire, car il est peu écologique et stimule la repousse, contrairement à l'effet escompté. Avec le « zéro phyto », c'est l'apparition d'une végétation spontanée qu'il nous appartient désormais de contrôler.

Interview

# TROIS QUESTIONS À...

**Patrick Cadiou, adjoint au maire, délégué à l'environnement et au développement durable.**

**Quel est le rôle d'une collectivité locale pour agir en faveur du développement durable. Et quels sont ses principaux leviers d'action ?**

Le développement durable est lié à des comportements individuels et collectifs, c'est tout l'enjeu. C'est pourquoi, les collectivités locales ont un rôle essentiel, central et pivot à jouer. Cela consiste à mettre en place des politiques publiques claires et nettes : à la fois sociales, et en priorité de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, et environnementales, d'économies d'énergie et de transition énergétique. Les actions mises en œuvre doivent être efficaces et concrètes, tout en favorisant et en soutenant l'émergence de comportements solidaires.

**Quels domaines vous semblent prioritaires dans la démarche de transition énergétique engagée par la Ville de Houilles ?**

Les variables sociale, environnementale

et économique participent du même ensemble. Cela nécessite d'intervenir de manière concomitante et tangible sur ces trois secteurs. Il est également primordial à mon sens de prendre en compte la dimension collective dans toutes les actions menées, d'explicitier celles-ci, ainsi que d'associer les individus aux choix qui sont faits. La Ville de Houilles a pour mission d'intégrer la transition énergétique dans tous les domaines d'intervention qui sont les siens et d'alimenter constamment et progressivement cette dynamique par le déploiement de mesures concrètes : équipement de l'éclairage urbain en LED, développement du réseau de chauffage urbain issu de la valorisation des déchets, récupération des eaux de pluie pour l'entretien de la voirie et l'arrosage des espaces verts, remplacement du matériel thermique par du matériel électrique dans les bâtiments et

équipements publics, transformation du parc automobile municipal par l'acquisition de véhicules « propres », facilitation et organisation de nouvelles alternatives de mobilité...

**Quels sont les écueils, quels sont les facilitateurs ?**

Le principal piège serait d'opposer environnement et développement humain et urbain ; il faut promouvoir le concept « user et ne pas abuser » et que les tenants et les aboutissants des actions mises en place soient attentivement évalués en amont et lisibles. Les facilitateurs sont liés aux catégories sociales, je pense en particulier à celle de la jeunesse qui est la première concernée et la meilleure prescriptrice. La Ville de Houilles encourage les initiatives « jeunes » :



Patrick Cadiou.

tri des biodéchets à l'école, projets pédagogiques, conseil municipal de jeunes. La vie associative est, elle aussi, un vecteur important pour diffuser une culture et des gestes qui dépassent l'individuel, amorcer et propager une prise de conscience et faire naître des démarches qui n'existaient pas il y a encore quelques années, et dont nous devons soutenir l'essor.

Propos recueillis par Sophie Jobez.

## TRI ET VALORISATION DES BIODÉCHETS

Les écoliers ovillois trient leurs biodéchets dès la maternelle ! Depuis mai dernier, les déchets alimentaires des 18 sites de restauration scolaire triés par les enfants sont récupérés par une



Tri des biodéchets au self de l'école Félix-Toussaint.

entreprise sociale et solidaire, puis valorisés en biogaz et compost. Ils permettent notamment aux véhicules qui en font la collecte deux fois par semaine de circuler écologiquement. Chaque tri fait l'objet d'une pesée avec pour objectif de réduire le gaspillage alimentaire. Une mesure inscrite dans la loi de transition écologique (dite Grenelle II), qui impose à tous les établissements générant plus de 10 tonnes de biodéchets d'en organiser le tri à la source en vue de leur valorisation. À la cuisine centrale de Houilles, où sont préparés quelque 3200 repas quotidiens, la production moyenne de déchets varie de 100 à 120g par jour et par personne (contre une moyenne nationale de 140 à 150g). Un résultat perfectible, dont la restauration municipale évaluera les premiers progrès d'ici à six mois.

## COMPOSTER, LE RECYCLAGE AU NATUREL



Site de compostage partagé dans la résidence Genêts-Pharaons.

À Houilles, la pratique du compostage gagne chaque jour du terrain. Aujourd'hui, 1064 foyers individuels ovillois sont équipés en composteurs, soit un taux d'équipement de 16,39% des logements. Un pourcentage qui prend en compte les seuls composteurs distribués par la communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine (CASGBS), lors des campagnes de dotation qu'elle organise deux fois par an dans notre commune. Dans l'habitat collectif, les sites de compost partagés sont aussi en progression. Après les résidences Chanzy et Genêts-Pharaons, la résidence Victor-Hugo a rejoint le dispositif en début d'année 2019. En tout, quelque 790 foyers ont maintenant recours au compostage collectif. Une action qui s'est traduite, l'an dernier, par la valorisation de 12,8 tonnes de déchets organiques. En marge de ces initiatives, le service de l'environnement de la Ville a implanté des composteurs dans deux stades de la commune (Robert-Barran et Maurice-Baquet) et les écoles ovilloises organisent chaque année des ateliers et des animations autour du compostage à destination des enfants. Le compostage permet de diminuer de 30% le poids de nos ordures ménagères (soit entre 45 et 60kg/hab./an) et de réduire la production et la collecte de déchets verts.

[www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr) (rubrique « Compostage de jardin »). Renseignements au 01 30 09 75 36.

## POURQUOI AVOIR ABANDONNÉ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ?

> Pour la santé de l'homme et de tous les organismes vivants : la contamination par les pesticides se fait par inhalation et par contact avec la peau. L'exposition à long terme affecte le système immunitaire, neurologique ou reproductif.

> Pour la biodiversité : si les pesticides limitent la pousse et repousse des herbes indésirables, ils éradiquent tous les végétaux, y compris les plantations. Ils sont aussi nuisibles à l'ensemble

de la faune et de la flore, réduisant drastiquement le nombre d'espèces végétales et animales nécessaires à un environnement sain (abeilles, insectes, escargots, araignées...).

> Pour l'environnement : pulvérisés sur les herbes, ces produits se dispersent partout et réduisent la fertilité des sols. Enfin, s'insinuant dans les sols et entraînés par les eaux pluviales, ils finissent par atteindre les eaux souterraines profondes.

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Olivier Renoux (société Cithéa) au 01 53 92 22 06 ou au 07 64 36 22 06.



SERVICE DE PROXIMITÉ

## OUVERTURE D'UN POINT RELAIS DE LA POSTE

**A** compter du 15 octobre, La Poste ouvrira un point relais au sein de l'enseigne Atlas Market. Les services postaux seront facilement identifiables dans le magasin grâce à un espace intégrant un mobilier et des supports aux couleurs de La Poste. Ce nouveau service permettra d'y retrouver l'essentiel des services postaux : achat de produits philatéliques (beaux timbres, carnets...), d'enveloppes et de « prêts-à-poster », d'emballages Colissimo ; affranchissement et expédition de lettres, de colis et de recommandés ; dépôt des envois postaux, recommandés compris. Les usagers

pourront également bénéficier d'horaires élargis : du mardi au dimanche, de 8 h à 22 h. L'ouverture de ce point relais, en partenariat avec Atlas Market, renforce l'accessibilité de l'offre de La Poste en intégrant les nouveaux modes de vie des usagers et complète les services du bureau de poste du centre-ville de Houilles. ■

**Point relais de La Poste : Atlas Market (9, avenue Jean-Jacques-Rousseau). Horaires d'ouverture, à compter du 15 octobre : du mardi au dimanche, de 8 h à 22 h.**

ANIMATION

## À VOUS DE JOUER!

Le centre communal d'action sociale (CCAS) propose un après-midi autour des jeux de société, le mercredi 23 octobre, salle Cassin. Enfants, adolescents, adultes,



seniors et familles sont les bienvenus pour partager ce moment en toute convivialité. Jeux de plateau, de cartes, de stratégie, de réflexion, de mémoire, de lettres, d'aventures ou encore jeux géants sont mis à la disposition des participants, encadrés pour l'occasion par une équipe d'animateurs. ■

**Mercredi 23 octobre, de 13h30 à 17h30, salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz). Gratuit sur inscription (jusqu'au 21 octobre) au 01 30 86 32 70 ou par courriel : manifestationsccas@ville-houilles.fr**

EN BREF

### Les gestes qui sauvent

Les jeunes Ovillois âgés de 12 à 25 ans peuvent bénéficier d'une formation gratuite de secouriste niveau 1 (PSC1), qui se tiendra, le vendredi 25 octobre, de 9 h à 17 h (déjeuner sur place), au centre de secours principal de Houilles-Sartrouville. Cette formation, financée par la Ville et animée par des sapeurs-pompiers, est sanctionnée par un diplôme national. Inscriptions et renseignements

au Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès). Tél. : 01 61 04 42 60.

### Transfert de cabinet

Catherine Dubuget, psychologue (prise de rendez-vous au 06 23 46 58 90) et Céline Legay, pédicure-podologue (prise de rendez-vous au 01 39 68 13 09), ont quitté leurs anciens locaux (8, avenue du Maréchal-Foch) pour s'installer au 1, place des Arts, à Houilles. ■

## TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Houilles Ensemble, 6 élus

### Le Plan Vélo de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine

La CASGBS a adopté le 9 mai dernier son Plan Vélo pour la période 2019-2026. Il vise à accompagner le développement et la pratique du vélo au quotidien et pour le plus grand nombre (familles, actifs, seniors, touristes), autour des principales attentes des cyclistes : « rouler en sécurité, se garer facilement, disposer de services de proximité et d'outils innovants pour se déplacer. » Il est d'ores et déjà prévu un investissement de 9 millions d'euros par an sur 4 ans pour financer ce Plan Vélo, qui sera décliné en divers projets et aménagements dans l'ensemble des 20 villes de

notre intercommunalité, dont bien sûr Houilles. Notre groupe Houilles Ensemble a toujours pris position pour repenser la place de la voiture en ville et développer les circulations douces. Aussi considérons-nous évidemment la concrétisation de ce Plan Vélo comme essentielle pour le territoire. Il faudra donc maintenant en faire un bilan annuel, aussi bien sur le plan des réalisations que sur le plan financier.

**Groupe Houilles Ensemble**  
<http://elushouillesensemble.com/>  
**Tél. : 06 51 13 42 54.**

ANNIVERSAIRE

## 100 ANS BIENTÔT!

**P**aulette Denamiel, née Loiseleur, va bientôt fêter ses 100 ans! Née à Houilles le 19 octobre 1919, Paulette y a toujours vécu : tout d'abord avenue Charles-de-Gaulle, puis rue Ernest-Renan et, enfin, rue Marceau. Toute sa famille est ovilloise depuis deux générations. Enfant, elle a fréquenté l'école Félix-Toussaint, où elle a rencontré celui qui sera bien plus tard son futur mari. Elle a ensuite poursuivi ses études au lycée Racine, à Paris, pour devenir assistante de direction trilingue dans une société d'import-export. À 50 ans, elle décide de mettre un terme à sa carrière professionnelle pour se consacrer entièrement à l'éducation de ses deux petites-filles. Paulette est aujourd'hui une arrière-arrière-grand-mère heureuse! Quant au secret de sa longévité? Un peu de bridge et... beaucoup de chocolat! ■



Paulette Denamiel fêtera son 100<sup>e</sup> anniversaire le 19 octobre prochain.

SOIRÉE MUSICALE

## ÇA BOUGE AU TRIPLEX!

Les « bœufs musicaux » marquent leur grand retour! Mardi 8 octobre, les passionnés du 4<sup>e</sup> art sont invités à se retrouver au Triplex pour une improvisation musicale. Ce rendez-vous mensuel, placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, est l'occasion de mettre en lumière des talents ovillois de tous niveaux. Le public y découvre des univers artistiques singuliers au travers de standards et de compositions personnelles qui se déclinent

sur tous les styles (jazz, rock, rap, folk...). Entre rencontre et éclectisme, les bœufs offrent un véritable moment de partage, sous la houlette d'animateurs toujours au diapason! ■

**Mardi 8 octobre, à 20h30.**  
**Le Triplex (40, rue Faidherbe).**  
**Réservation conseillée**  
**au 01 39 15 92 10 et sur**  
**[lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr)**

SOCIAL

## ANIMATION DE LA CPAM

La caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) des Yvelines tiendra un stand d'information pour promouvoir le dossier médical partagé, le mercredi 16 octobre, devant la mairie de Houilles. Le dossier médical partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui permet de centraliser toutes les données personnelles médicales et d'y accéder

à tout moment et en toute sécurité. La tenue du stand d'information est l'occasion d'ouvrir un dossier médical partagé en étant accompagné par des conseillers de la CPAM. ■

**Mercredi 16 octobre, de 9h à 13h,**  
**devant la mairie de Houilles**  
**(16, rue Gambetta).**

## TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

ID Commune, 33 élus

*En raison des prochaines élections municipales, et par souci d'équité entre tous les candidats, nous suspendons notre tribune libre.*

**Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.**  
**contact@idcommune.com / [www.facebook.com/IDcommune](http://www.facebook.com/IDcommune)**

## RALLYE-RAID

## UNE OVILLOISE DANS UN RALLYE SOLIDAIRE

Unique en son genre, le rallye Aïcha des gazelles du Maroc (100% féminin) rassemble depuis trente ans 160 équipages de 15 nationalités différentes dans le sud du désert marocain. L'Ovilloise Catherine Gilles, épaulée par sa collègue de travail Patricia Marie, a décidé d'y participer pour la deuxième fois. « Il s'agit de la 30<sup>e</sup> édition du rallye, une belle occasion de faire mieux et de se dépasser une nouvelle fois », souligne Catherine. À bord de leur 4x4, le binôme devra trouver plusieurs balises disséminées dans le désert du Sahara : « Nous roulerons sans GPS et devons atteindre nos objectifs en faisant le moins de kilomètres possible. Nous n'avons qu'une carte des années 1950 et une boussole pour nous repérer. » Un défi de taille qu'est prête à relever l'Ovilloise, toujours à la recherche d'aventures et de sensations fortes. « Je fais

de la course, de l'escalade, du rafting et de la randonnée... J'aime quand ça bouge ! », explique-t-elle. Pour pouvoir participer à cette aventure, Catherine et sa coéquipière sont à la recherche de sponsors. Elles ont aussi lancé une récolte de fonds via leur association, Cap de trouver le cap. Des actions humanitaires seront également menées lors de la course par l'association Cœur de gazelles. Une caravane médicale viendra en effet en aide aux populations locales n'ayant pas accès aux soins. Au total, ce sont plus de 8 000 consultations qui seront réalisées durant le rallye. Une dimension humaine forte qui touche particulièrement l'Ovilloise : « Cette course est une expérience extraordinaire. Elle prône avant tout le partage, la solidarité, la tolérance et la persévérance. » ■

N. B.

[capdetrouverlecapwixsite.com/monsieur](http://capdetrouverlecapwixsite.com/monsieur)



Catherine Gilles (à gauche) et Patricia Marie font équipe pour la 30<sup>e</sup> édition du rallye Aïcha des gazelles du Maroc.

## SPORT

## RUGBY : LES FILLES AU TOP !



L'équipe féminine de rugby des moins de 18 ans du ROC HC.

Le Rugby Olympique Club de Houilles-Carières-sur-Seine (ROC HC) ne cesse de se développer. Preuve en est avec la nouvelle équipe féminine des moins de 18 ans, créée la saison dernière en partenariat avec le Rugby Club de Montesson-Chatou. « Elle compte aujourd'hui 14 filles venues de Houilles et des environs. Il y a une belle ambiance et une bonne cohésion d'équipe », souligne Julien Lehay, vice-président du ROC HC et responsable de l'équipe féminine des moins de 18 ans. Chaque samedi, les joueuses se réunissent dans le parc des sports de Montesson pour s'entraîner. Les jeunes amatrices de rugby, sportives ou non, sont également invitées à se rendre sur place pour faire connaissance avec l'équipe

et, pourquoi pas, s'inscrire au sein du club. Entre respect, solidarité et partage, ces rencontres sont l'occasion de véhiculer les valeurs du rugby. Ce n'est pas Lauryn Zahzouh, Ovilloise et membre de l'équipe, qui dira le contraire. « Je m'y suis inscrite par curiosité, car j'aime les sports de ballon. Résultat : j'ai adoré ! », souligne l'adolescente de 15 ans. L'objectif du ROC HC aujourd'hui ? Développer et pérenniser l'équipe féminine déjà en place pour participer prochainement à des compétitions officielles. « Le rugby féminin se développe de plus en plus, on constate un véritable engouement autour de ce sport collectif », conclut Julien Lehay. ■

N. B.

<http://roc-hc.fr>

## ARTISANAT

## UN PIZZAIOLO PASSIONNÉ AU CHAMPIONNAT DU MONDE

Frédéric Darmon, 45 ans, vient de relever un défi de taille : participer au championnat du monde de la pizza qui s'est déroulé, du 13 au 22 septembre, à Naples\*. Mais le passionné n'en est pas à son premier concours, bien au contraire. Sa participation au championnat d'Europe de la pizza à Londres était l'occasion de s'entraîner à la présentation d'une pizza dans un temps limité, entre préparation, cuisson et dégustation. « J'aime aller de défi en défi et laisser libre cours à ma créativité ! », explique l'Ovillois. C'est en 2017 que cet ancien développeur informatique décide de changer de carrière professionnelle et de se former au métier de pizzaiolo. Formation, stages, rencontres avec des profes-

sionnels..., le père de famille n'a rien laissé au hasard : « Ces expériences m'ont permis de découvrir de nouvelles choses et de me perfectionner. J'ai également eu la chance de rencontrer le triple champion du monde français de la pizza, Thierry Graffagnino ; il m'a beaucoup appris. » Afin de joindre l'utile à l'agréable, Frédéric Darmon prévoit de reprendre prochainement la gestion d'une pizzeria à Houilles. « J'ai toujours eu envie de travailler dans le domaine de la restauration et de proposer des plats conviviaux. Rien de mieux que la pizza, le plat de partage par excellence ! », conclut l'Ovillois. ■

N. B.

\* Résultats non encore connus à l'heure du bouclage du journal.



Frédéric Darmon a participé au championnat du monde de la pizza à Naples.

## LOISIRS

LES RENDEZ-VOUS  
DE LA MÉDIATHÈQUE

**A** chaque envie, son atelier. Chaque mois, la médiathèque Jules-Verne propose des animations en direction de tous les publics. Parmi les activités du mois d'octobre (sur inscriptions) :

« **Rentrée littéraire** ». La rentrée littéraire est plus foisonnante que jamais. Difficile aussi de s'y retrouver, entre grands noms de la littérature et premiers romans. Séverine Nicolle, libraire à la SFL, viendra vous aider à vous repérer parmi les centaines de titres de la rentrée 2019 en présentant un large choix de livres ainsi qu'une sélection de titres coup de cœur.

Samedi 5 octobre, à 10 h.

« **Atelier scientifique** ». La science comme vous ne l'avez jamais vue ! Cet atelier scientifique, animé par une joyeuse équipe de « savants fous », propose aux adultes et enfants dès 8 ans de mener une enquête criminelle. Ils auront pour tâche d'élucider quelques énigmes : qui a été empoisonné ? à qui appartiennent ces empreintes ?... Une mise en situation digne des aventures de Sherlock Holmes !

Samedi 5 octobre, à 14 h 30.

« **Atelier découverte** ». Participez à une aventure interactive ! Les participants (dès 6 ans) progressent par petits groupes dans un jeu projeté sur grand écran en influant directement sur le déroulement de l'histoire.

Mercredi 9 octobre, à 10 h.

« **Jardinons, c'est la saison** ». Cet atelier est l'occasion pour les participants de partager des astuces et des conseils de jardinage sous la houlette d'un professionnel. Cette séance permettra de s'initier à l'art du *kokedama*. Le *kokedama* permet d'élaborer de petites compositions végétales à partir d'une plante et d'une boule de substrat recouverte de verdure.

Samedi 12 octobre, à 14 h 30.

« **Atelier Nintendolab** ». Dès 8 ans, découvrez de nouvelles manières de jouer avec la Nintendo Switch... Transformez de simples bouts de carton en à peu près n'importe quoi : une moto, une canne à pêche, un piano... Et combinez-les ensuite avec la console Nintendo Switch pour leur donner vie !

Mercredi 16 octobre, à 14 h 30.

« **Atelier Do it yourself** ». Réalisez votre bouquet de fleurs avec de vieux livres ! C'est possible grâce au « book art », une technique de pliage, de découpage, de collage et d'assemblage pratique et ludique. Cet atelier sera animé par Adeline Grolleau, consultante en développement durable.

Samedi 19 octobre, à 14 h 30. ■

Médiathèque Jules-Verne  
(7, rue du Capitaine-Guise).  
Renseignements et réservation  
au 01 30 86 21 20 et sur  
[www.bouclesdesmediatheques.fr](http://www.bouclesdesmediatheques.fr)

## STAGE ARTISTIQUE

## LES EMPREINTES RESTENT !



**R**ien de mieux que les stages pour enfants de l'Atelier 12 pour initier le jeune public aux arts plastiques. Le premier stage de la saison, « Empreintes », va sans doute marquer les esprits. Les participants devront relever un défi de taille : réaliser une structure en assemblant leurs empreintes réalisées avec de l'alginate et du plâtre. « Cette démarche fait référence aux artistes Bruce Nauman et Marcel Duchamp qui ont réalisé différentes œuvres à partir d'empreintes », souligne l'artiste et enseignant

Jean-Baptiste Couronne. Une belle occasion d'enrichir sa pratique artistique et de découvrir des univers spécifiques... tout en laissant sa trace. ■

N. B.

Du 29 au 31 octobre,  
à 14 h, pour les 8-12 ans (2h),  
à 16 h, pour les 6-7 ans (1h30).  
Tarif : 26€ (réservation nécessaire).  
La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).  
Renseignements au 01 39 15 92 10  
et sur [lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr)

## Jusqu'au 9 novembre

## « Rémanences »

Exposition collective, entrée libre. La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri). Tél. : 01 39 15 92 10 / [lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr)

## Samedi 5 octobre

## Atelier artistique

Avec Sophie Gaucher et Esther Sironneau. À 14 h, à la Graineterie. Tarif : 6€, dès 10 ans. Réservation nécessaire au 01 39 15 92 10 et sur [lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr)

## Samedi 12 octobre

## Café, lecture &amp; Co (adultes)

Présentation du prix des lecteurs 2019-2020. À 10 h, à la médiathèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).

## Jeudi 17 octobre

## Conseil municipal

À 20 h 30, à l'hôtel de ville (16, rue Gambetta).

## Dimanche 20 octobre

## ROCHC/ Gretz Tournan Ozoir

Match de rugby, à 15 h, stade Robert-Barran.

## JEUNE PUBLIC

L'IMAGINATION,  
ÇA CONTE ÉNORMÉMENT !

Jérôme Aubineau, conteur, et son partenaire, Basile Gahon, guitariste.

**P**lace à la 20<sup>e</sup> édition de Rumeurs urbaines, festival du conte et des arts du récit. Au programme : « Le réveille-maman », de la compagnie Sweet Tracteur, qui propose un spectacle de contes et de musique sur le thème du temps. Le petit Oscar n'aime pas se presser, alors sa maman est son réveille-matin. Mais que se passerait-il s'il arrêta le temps ? Ce récit d'histoires tendrement déjanté est une ode à la vie, au jour et à la nuit mais aussi aux

rêves qui aideront Oscar à grandir. Avant le spectacle, « Le p'tit goûter » à 16 h : dégustation, coloriage et lecture (gratuit pour tous les spectateurs). ■

Samedi 5 octobre, à 17 h  
(dès 3 ans, durée 50 min).

Tarifs : 7€ (réservation conseillée).  
La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).  
Renseignements au 01 39 15 92 10  
et sur [lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr)

## ATELIERS JEUNE PUBLIC

## P'TITES MAINS, GRANDES CRÉATIONS

**L**es prochains ateliers d'initiation à l'art contemporain « Les p'tites mains », qui auront lieu le 23 octobre, promettent de belles créations. En effet, Sophie Gaucher, une des artistes invitées de l'exposition « Rémanences », convie les jeunes participants à réaliser des sculptures à partir de matériaux de récupération d'origine naturelle tels que le cuir, le bois et le latex. Grâce à l'atelier « Du geste à l'objet », les plus jeunes expérimentent les possibles des matières brutes à travers un répertoire de gestes et d'actions aussi simples que toucher, tirer, nouer... Quant à l'atelier « Compositions », il plonge là aussi les artistes en

herbe dans une exploration tactile et gestuelle qui découle de la découverte de matières brutes : chaque enfant observe, touche puis expérimente pour créer son propre objet ou volume. Des moments de partage, entre corps et langage, expérimentation et création.

> « Du geste à l'objet », à 10 h 45 (pour les 3-5 ans, accompagnés).

> « Compositions », à 14 h 30 (durée 1 h 15, pour les 6-8 ans).

Tarif : 5€ (réservation nécessaire). ■

N. B.

Mercredi 23 octobre.  
La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).  
Renseignements au 01 39 15 92 10  
et sur [lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr)

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la Ville a proposé, le 21 septembre, un programme riche en découverte et en rencontres. Le Dôme ouvrait exceptionnellement ses portes pour accueillir le très beau spectacle de cirque acrobatique de la compagnie Barolosolo (à gauche). Un puzzle intergénérationnel invitait les Ovillois à reconstituer les habitats collectifs les Pharaons et les Genêts (ci-dessus).

## LES 10 ANS DE LA GRAINETERIE



À l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Graineterie, le centre d'art municipal accueille, jusqu'au 9 novembre, l'exposition « Rémanences » placée sous le signe de l'attachement. L'occasion d'exposer les œuvres des six plasticiens accueillis en résidence à Houilles depuis la naissance du pôle culturel ovillois. Le vernissage a donné lieu à différentes performances d'artistes (ci-dessus).

## FORUM DES ASSOCIATIONS



Plus de 80 associations étaient réunies, le 7 septembre, parc Charles-de-Gaulle, dans le cadre de leur forum. Un rendez-vous très apprécié des Ovillois qui sont venus nombreux pour trouver des activités adaptées à leurs attentes et découvrir de nouvelles pratiques. Cette nouvelle édition était organisée par l'Union ovilloise d'associations (Unova) en partenariat avec la Ville.

## CARNET

## Naissances

## Novembre

Marvin Bailliez.

## Juillet

Lyna Bendani,  
Louise Bonte,  
Matis Borst,  
Victoria Canedo Nany,  
Iris Coindeau Lacoste,  
Amandine Colliot,  
Océane Joly,  
Kenny Kipanga,  
Simon Liu,  
Samuel Mananga,  
Maxime Mantea,  
Juliann Morice,  
Mohamed-Reda Hennach,  
Youssef Tedjani.

## Août

Héloïse Alliot,  
Evan Bennequin,

Aaron Bernabé,  
Gabriel Bodénès,  
Adèle Buissonnier,  
Yanis Chakir,  
Alice Champigny,  
Timothée Cotteret,  
Nina Frank,  
Victor Gavaille,  
Lirane Dakel Guede,  
Liyah Sehi,  
Waël Toumi.

## Mariages

## Juillet

M'hamed Belhadi  
et Djamila Aberkane,  
Michaël Mastier  
et Marion Fiévet,  
Thibault Perroy  
et Quetelie Joseph,  
Alexandre Pouvreau

et Véronique Bourdon,  
Frédéric Rayneau  
et Joan Salsalida Rolan,  
Laurent Xae et Morgane Kretz,

## Août

Romain Cavallari  
et Ting Guan,  
Jérôme Charon et Marie Huon,  
Éric Lafond  
et Marianne Charbonnier,  
Antoine Sun et Celine Dong,  
Bruno Verite et Yuping Cao,  
Xinghai Wang et Lydie Huang,  
Adriatir Zeneli  
et Bléranda Riza.

## Décès

## Juillet

Claudine Andrin,  
Pierre Audouard,  
Ida Baratti (veuve Peresson),

Suzanne Basch (veuve Achart),  
Alexandre Bricet,  
Elisabeth Cattaneo,  
Robert Deshais,  
Gisèle Favennec (veuve Evrard),  
Jacques Guillard,  
Anne-Marie Juillard  
(veuve Couvret),  
Patrick Lamarche,  
Maurice Magnette,  
Josiane Nepveux  
(veuve Dubreucq),

Joseph Noslier,  
Jean Sagne.

## Août

Josué Barros Lopes,  
Rabah Benaini  
(veuve Alouani),  
Robert Chevreuse,  
Maria Di Giovanni  
(veuve Mucciante),  
Micheline Distel  
(veuve Macrez),  
Abdelmajid Elougdj,

Patrice Guihaire,  
Tahinasoa Haja  
(épouse Feurprier),  
André Le Cunff,  
Alice Lepaulmier  
(veuve Salverno),  
Colette Quellier,  
Annette Simon (veuve Terzi),  
Elisabeth Sulot (veuve Fach),  
Maria Teixeira Correia  
(veuve Casiddu),  
Nébia Yazid.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi (jacques.bozzi@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez / Tirage : 16 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Mairie de Houilles : 16, rue Gambetta, CS 80330 78800 Houilles / Tél. : 01 30 86 37 29 / www.ville-houilles.fr

